



Nos deux noms sur carte grise comment retire le point sur le 2eme

Par **manober**, le **29/01/2016 à 21:05**

J'ai été flashé ,la carte grise est à nos deux nom mon mari et moi même ,je voudrais savoir comment faire pour que le point soit retiré sur mon permis puisque c'est moi qui conduisait et non mon mari .merci de m' éclairer

Par **LESEMAPHORE**, le **30/01/2016 à 00:59**

Bonjour

Vous remplissez (au nom du mari) la case 2 du formulaire de requête en exonération en vous désignant vous renseignez votre numéro PC en joignant copie et original de l'avis de contravention .le tout en LRAR . SANS CONSIGNER .

L'avis au nom du titulaire du CI (votre mari) sera annulé et vous recevrez à votre nom en qualité de conductrice un autre avis avec un nouveau délai de paiement en minoré
Le retrait de point ne vous sera pas signifié , seulement la restitution dans 8 à 11 mois (le point est restitué au bout de 6 mois la notification de la mesure REF 46D est tardive .